**Séance du 16/09/2019**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Politique :** *La passion du sport*
**Commission :** Sports - Jeunesse - Vie étudiante - Vie associative

Délibération n° : 364
Dossier : 190815

**Direction en charge :** Sports Jeunesse et Vie associative
**Objet :** Saint-Victor-sur-Loire - Demande d'autorisation de modification de l'état ou de l'aspect d'une réserve naturelle - Approbation.

**Président :** M. Gaël PERDRIAU, Maire
**Date de convocation du conseil :** 06/09/2019
**Compte rendu affiché le :** 17/09/2019
**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance :** 59

## Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALLON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (présente jusqu'à la question n°45 du projet de l'ordre du jour), M. Olivier LONGEON, Mme Nadia SEMACHE, M. Gabriel DE PEYRECAVE (présent jusqu'à la question n°83 du projet de l'ordre du jour), Mme Raphaëlle JEANSON (présente jusqu'à la question n°83 du projet de l'ordre du jour), M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Michel BEAL, Mme Geneviève ALBOUY, M. Lionel SAUGUES (présent jusqu'à la question n°78 du projet de l'ordre du jour), M. Georges ZIEGLER, M. Anaclet NGAMENI

## Absents-Excusés :

M. Alain SCHNEIDER (pouvoir à Mme Fabienne PERRIN) Mme Caroline MONTAGNIER (pouvoir à Mme Pascale LACOUR, Pouvoir à Mme Lacour jusqu'à la question n°81 du projet de l'ordre du jour, puis présence de Mme Montagnier à compter de la question n°82 du projet de l'ordre du jour) M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE (pouvoir à M. André FRIEDENBERG) M. Serge HORVATH (pouvoir à M. Gabriel DE PEYRECAVE)

## Absents :

Mme Stéphanie MOREAU

**VILLE DE ST-ETIENNE CONSEIL MUNICIPAL du 16/09/2019**

**Politique :** *La passion du sport*
**Commission :** Sports - Jeunesse - Vie étudiante - Vie associative

Délibération n° : 364
Dossier : 190815

**Direction en charge :** Sports Jeunesse et Vie associative
**Objet :** Saint-Victor-sur-Loire - Demande d'autorisation de modification de l'état ou de l'aspect d'une réserve naturelle - Approbation.

**□ Rappel et Références :**
En lien avec le Syndicat Mixte d'Aménagement des Gorges de la Loire (SMAGL), le Pôle d'Activités Pleine Nature s'inscrit dans une démarche globale de gestion de la Réserve Naturelle Régionale des Gorges de la Loire (RNR) qui vise à protéger la faune et la flore.
Le projet consiste à réaménager les sites d'escalade existants (Mousset et Révotes), créer un "parcours montagne" et un espace sport orientation.
L'originalité du "parcours montagne" à Saint-Victor-sur-Loire est un accès en canoë depuis le port et un retour à pied (marche ou trail) par le sentier de Grande Randonnée de Pays (GRP) jusqu'à la base nautique.

Le Pôle d'Activités Pleine Nature de Saint-Victor-sur-Loire a également été retenu dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) «Territoires d'Excellences Pleine Nature Auvergne Rhône-Alpes» piloté par les Communautés de Communes Loire-Semène et Marches du Velay Rochebaron ainsi que le Syndicat Mixte d'Aménagement des Gorges de la Loire (SMAGL).

La délibération du Conseil Municipal du 11 février 2019 a entériné le principe :
- de déposer une demande d'autorisation de modification de l'état ou de l'aspect d'une réserve naturelle auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes pour le projet de parcours montagne à Saint-Victor-sur-Loire,
- respecter les actions de sensibilisation et de suivi préconisées dans la notice d'impacts du Pôle d'Activités Pleine Nature de Saint-Victor-sur-Loire,
- d'émettre un avis favorable à la réalisation des travaux conformément à l'article R332-44 du Code de l'Environnement.

Le site de Mousset a été réalisé en début d'année et l'espace sports orientation est en cours de réalisation. Le site des Révotes sera réalisé à l'automne de façon à permettre la reproduction de la faune.

Après échanges avec le Comité Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN), il s'avère nécessaire de modifier le dossier de demande d'autorisation de modification de l'état ou de l'aspect d'une réserve naturelle.

**□ Motivation et Opportunité :**
Il a donc été convenu d'une nouvelle présentation du dossier spécifique portant sur le "parcours montagne".
Il sera rappelé l'historique du projet global, avec notamment l'abandon de sites d'escalade à fort enjeu de conservation pour la RNR.

Aussi, il sera présenté le recentrage des activités d'escalade autour de la base nautique de Saint Victor-sur-Loire avec la création d'un "parcours montagne" au lieu-dit Rochettes en précisant de nouveaux engagements pour la protection de l'environnement au niveau du contrôle de l'accès au site ou de l'encadrement autorisé à y exercer.

**□ Contenu :**
Le dossier de demande d'autorisation, qui présente la mise en place de ces activités, a été revu de façon à clarifier les moyens et objectifs de la Ville de Saint-Etienne afin de permettre le bon développement de la flore et de la faune remarquables et protégés par la RNR.

Ainsi, la Ville de Saint-Etienne s'engage à :
- réaliser les actions de sensibilisation,
- effectuer les suivis faune et flore,
- réaliser les mesures d'évitement

mentionnés dans le rapport de demande d'autorisation de travaux dans la RNR des Gorges de la Loire.

□ **Maîtrise d'ouvrage :**
Ville de Saint-Etienne

□ **Point Financier :**

o Coût total investissement TTC : dont TVA :

o Coût total annuel fonctionnement TTC : dont personnel mis en oeuvre :

| o Financement | Ville | Département | Région | Etat | Europe | Autres |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Investissement** | | | | | | |
| **Fonctionnement** | | | | | | |
| dont personnel supplémentaire | | | | | | |
| dont prestations particulières | | | | | | |

□ **Proposition :**

Il est proposé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir :

- autoriser M. le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à déposer un nouveau dossier de demande d'autorisation de modification de l'état ou de l'aspect d'une réserve naturelle auprès de la région Auvergne Rhône-Alpes,
- autoriser M. le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à s'engager à respecter les actions de sensibilisation et de suivi ainsi que les mesures d'évitement prévues dans le rapport de demande d'autorisation de travaux dans la RNR des Gorges de la Loire.

| | |
|---|---|
| **Décision :** Proposition adoptée<br><br>**Résultat du vote :** 57 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)<br><br>M. Alain SCHNEIDER, Adjoint ne prend pas part au vote | **Imputation budgétaire** |
| | **Pour Extrait,**<br>**Pour le Maire,**<br>**l'Adjoint délégué**<br><br><br><br>**Brigitte MASSON** |